

REGLEMENT CHALLENGE DEPARTEMENTAL de DRESSAGE 2011 du VAL D'OISE

18/11/11 : Avenant au règlement du challenge départemental de Dressage 2011.

Suite à la réunion de comité directeur du 28/11/11, la commission de dressage a proposée modification du règlement du challenge de dressage, en raison d'épidémie de rhinopneumonie, qui a obligé à l'annulation de plusieurs qualificative. Voici la décision adoptée à l'unanimité : Modification du nombre de qualificatives.

Classement du Challenge Départemental DRESSAGE 2011 par étage : Barème et mode de calcul des points :

Calcul du classement : 2 meilleures performances + finale (coef. 1.5) = Total général du "Classement 2011".

Ce sont les résultats du cavalier qui sont comptabilisés. La participation à la finale est obligatoire.

En aucun cas, les points des cavaliers « hors concours » ne seront validés.

Pas de possibilité de cumuler des points d'une série à l'autre (Exemple club préliminaire / club élite GP) mais les cavaliers qui débutent le challenge dans une série de 34 ans et - et qui, en cours de challenge ont 35 ans, les points de qualifications acquis en série de moins de 34 ans et -, seront transférés dans les classements de 35 ans et +.

Un cavalier ne peut être au classement qu'une seule fois, dans un étage du challenge.

En cas de dédoublement d'une épreuve dans une qualificative, il y a enregistrement de deux classements distincts dans le classement challenge.

Cette actualisation du : **28/11/11** annule l'édition précédente.